

L'ACTION SYNDICALE UNITAIRE DE LA FÉDÉRATION RÉGIONALE CGT DES MINEURS DE FER DE LORRAINE (1950-1967).

Pascal Raggi

La fédération régionale des mineurs de fer et de sel de l'Est est créée en 1950. Elle regroupe les ouvriers des mines de fer et de sel de la CGT de Meurthe-et-Moselle, de la Meuse et de Moselle dans un syndicat régional. Elle devient alors l'organisation syndicale majoritaire dans les mines de fer de Lorraine et le reste jusqu'à leurs fermetures. Cette position hégémonique ne l'empêche pas de revendiquer en faveur d'une action syndicale unitaire. Au contraire, dans les deux décennies qui suivent sa création, l'unité syndicale est un thème important dans le discours et dans les pratiques du syndicat le plus représentatif des «gueules jaunes». Pourtant, pendant cette période, les objectifs et le sens de l'union syndicale évoluent beaucoup.

A ses débuts, la fédération régionale, subit encore les conséquences de la scission CGT-CGT FO : pour les dirigeants syndicaux régionaux l'union syndicale doit se faire *derrière* la CGT.

Au milieu des années 1950, alors que la CGT des mineurs est puissante et que la situation économique des mines de fer est relativement stable, les démarches en faveur de l'unité syndicale se font plus rares.

Dans les années 1960, pour s'opposer aux fermetures de sites miniers, les revendications d'union syndicales deviennent plus fréquentes. Dans les faits, et indépendamment ou non du discours confédéral officiel – c'est-à-dire avant même l'accord CFDT-CGT du 10 janvier 1966 –, il apparaît que les actions conjointes des différents syndicats permettent d'avoir davantage de poids face aux autres partenaires sociaux.

L'Union syndicale derrière la CGT

La CGT des mineurs de fer

A la Libération, il existe une Fédération Nationale des mineurs CGT pour les travailleurs du sous-sol syndiqués dans le premier syndicat ouvrier français. En Lorraine, les différents syndicats CGT des mines sont reconstitués en 1944. En effet, jusqu'en 1947 les mineurs de fer sont répartis dans deux organisations syndicales : le syndicat régional des mineurs de fer regroupe les « gueules jaunes » de Meurthe-et-Moselle, de Meuse et les mineurs de sel, tandis que les mineurs de fer de Moselle sont rattachés au syndicat des mineurs des charbonnages de Lorraine.

Toutefois, ils se séparent rapidement de ces derniers, comme le précise Paul Roef, alors secrétaire du syndicat des mineurs de fer de Moselle : «Non pas qu'il y avait divergence de vue dans la ligne de notre activité syndicale, mais nous avons constaté que nos intérêts n'étaient pas les mêmes»¹. Au-delà du discours syndical appelant à l'unité, il faut constater, avec l'auteur de cet article, que des différences importantes existent entre les « gueules noires » et les ouvriers des mines de fer. Elles s'expriment dans le domaine économique et dans celui des luttes syndicales : les houillères sont nationalisées, et les contacts entre les militants syndicaux de ces deux activités extractives sont peu fréquents. Sur le plan idéologique, les mineurs de charbon de Moselle adhèrent davantage à la CFTC.

¹ *Le Sous-Sol Lorrain*, n° 1, septembre 1950, p. 1.

Après les grèves de l'automne 1947, la scission CGT – CGT-Force ouvrière est effective. Toutefois, l'influence de la CGT reste prépondérante chez les cheminots, les mineurs de fer et les sidérurgistes. Dans les mines de fer, cela ne signifie pourtant pas une absence d'opposition syndicale à la CGT : « En 1948-1949, FO et CFTC recueillaient près de 40% des voix dans l'ensemble du bassin ferrifère, et en Meurthe-et-Moselle en particulier, un pourcentage plus élevé que dans les charbonnages »². La scission de 1947, comme la renaissance du syndicalisme chrétien ont donc des effets notables sur le paysage syndical des mines de fer.

A la fin des années 1940, sur certains sites, la CGT est même fortement concurrencée par d'autres syndicats : « A Mancieulles [(Meurthe-et-Moselle)], aux élections de délégués mineurs, les derniers au scrutin majoritaire [(1949)], FO recueillait 151 voix, soit 56 % et la CGT 121 voix, soit 44% ; (...) on notait une influence importante de la CFTC à Sainte-Barbe, Audun-le-Tiche au jour, Hayange, Haut-Plateau [(sites mosellans)], etc.»³. Différentes sensibilités syndicales s'expriment ainsi au moment du redémarrage productif des mines de fer de Lorraine.

Dans ce contexte, les membres de la CGT des mines de fer, séparée en deux organisations départementales, décident de s'unir. Dès la Libération, l'action de certains militants syndicaux – dont le charismatique Albert Balducci⁴ – pour créer une structure syndicale unique est alors fondamentale. Néanmoins, cette volonté d'unification de l'appareil syndical gêne pour des raisons liées au nombre de sections syndicales. En effet, si la CGT met en place une fédération interdépartementale, elle perd deux structures départementales. La perspective d'une meilleure efficacité des luttes entreprises par le syndicat a dissipé rapidement les oppositions à l'unité, notamment afin d'éviter les situations incohérentes sur le plan de l'action syndicale. Celles-ci peuvent être liées au cloisonnement syndical : « Ainsi, la mine de Joeuf en Meurthe-et-Moselle pouvait se trouver en grève, alors que sa voisine de Moyeuivre, en Moselle, appartenant au même De Wendel, poursuivait le travail ; le patron réclamait alors à ses ouvriers de Moyeuivre une production plus élevée, leur faisant en quelque sorte jouer le rôle de briseurs de grève »⁵. Du 30 septembre au 1^{er} octobre 1950, le premier congrès des mineurs de fer de Lorraine aboutit à la création de la Fédération Régionale des Mineurs de Fer et de Sel de l'Est.

Les grèves de 1947-1948

A la fin de 1947, quelques mois après le départ des communistes du gouvernement qui a eu lieu en mai, la CGT lance une grève pour protester contre « le blocage des salaires et la hausse des prix »⁶. Mais, davantage que la situation économique, la présence nouvelle du PCF dans l'opposition ainsi que les débuts de la Guerre froide donnent un caractère insurrectionnel et politique à ces actions revendicatives très dures : les accrochages entre policiers et manifestants relèvent davantage de l'émeute⁷ que de la manifestation syndicale. Dans les départements lorrains, les rapports préfectoraux dressent néanmoins un bilan moins grave de la situation : « A la suite de manifestations qui se sont déroulées à Briey dans l'après-midi du 6 décembre ; 48 personnes furent appréhendées. Les vérifications d'identité faites, une a été

² BALDUCCI Albert, « 1950-1975 : 25 ans au service des travailleurs de la mine », in CGT, *25^{ème} anniversaire de la fédération régionale des mineurs de fer et de sel de Lorraine CGT*, supplément au *Sous-Sol Lorrain* n° 476, avril 1976, p. 45.

³ *Ibidem*.

⁴ Secrétaire général de la fédération CGT des mineurs de fer de 1954 à 1976.

⁵ JEANDIN Jacques, *Trieux, 79 jours au fond pour la Lorraine*, Paris, Editions sociales, 1977, p. 117.

⁶ JEANDIN Jacques, *op. cit.*, p. 104.

⁷ La destruction volontaire de voies ferrées provoque même des morts : « Le 3 décembre l'express Paris-Tourcoing déraile, faisant 21 victimes et clôturant une longue liste de sabotages aux auteurs non identifiés », in RIOUX Jean-Pierre, *La France de la IV^e République, 1. L'ardeur et la nécessité (1944-1952)*, Nouvelle histoire de la France contemporaine, tome 15, Paris, Seuil, 1980, p. 183.

déférée au Parquet du Procureur de la République pour outrages à agent de la force publique. 7 étrangers ont fait l'objet d'un arrêté d'expulsion et étaient immédiatement conduits à la frontière»⁸. Malgré trois semaines de grève, les mineurs de fer de Lorraine, comme les ouvriers des autres régions qui avaient suivi le mouvement, n'obtiennent pas satisfaction. Le préfet de Meurthe-et-Moselle de l'époque, Jacques Samama, l'explique par une certaine prise de distance des ouvriers vis-à-vis de l'idéologie communiste : «La grève n'est pas accueillie avec faveur par la population ouvrière qui hésite à s'y engager. Pour la première fois, une opposition très nette s'est manifestée contre l'emprise des syndicalistes communistes. Mais, ceux-ci imposent leurs points de vue, aidés par les responsables communistes locaux qui demeurent les éléments les plus actifs et les plus décidés. Si on peut constater une lassitude des esprits qui se traduit par une opposition passive, on ne peut dire que l'on se trouve en face d'une opposition généralisée et énergique»⁹. La stratégie de la CGT, contre le gouvernement avec pour seul soutien celui du PCF, n'a pas été la bonne. Sur le plan national, après la scission de décembre 1947, elle se trouve encore plus isolée.

L'année suivante, alors que le climat social s'est dégradé, une nouvelle grève est décidée. Cependant, l'isolement syndical est rompu : «La CGT a tiré les leçons du mouvement de 1947 ; la grève est engagée après un référendum "à la base" par bulletins secrets. [Surtout,] un effort considérable a été fait et poursuivi par le Parti communiste et la CGT pour informer l'opinion. A l'appel de la CGT l'unité d'action est réalisée avec la CFTC et FO»¹⁰. Avec les syndicalistes chrétiens, ce sont aussi certains membres du clergé qui participent à la grève : «Les prêtres ouvriers qui soutinrent ces mouvements, s'immergèrent avec les "masses" dans la CGT. Ainsi s'amorçait la déconnexion d'une fraction du clergé avec le patronat et les autorités sociales dont les militants engagés contestaient la légitimité»¹¹. La participation au mouvement de grève repose donc sur des bases idéologiques et syndicales plus larges que l'année précédente. Surtout, l'ampleur du mouvement d'union permet un « grand succès »¹². En effet, pour les mineurs de fer, le bilan est positif : «Le 15 octobre, après trois semaines de grève, un accord intervint, mineurs et sidérurgistes obtinrent 26 % d'augmentation des salaires, l'octroi de charbon et de pommes de terre gratuits aux familles»¹³. Comme le souligne François Roth, «cette grève de l'automne 1948 a marqué la mémoire syndicale pendant au moins une génération. Elle a parfois été qualifiée de "grève fondatrice" car elle a assis l'autorité des dirigeants de la CGT sur plusieurs catégories professionnelles»¹⁴. Cependant, elles ne profitent pas toutes d'une victoire de leurs revendications. C'est dans les mines de fer et la sidérurgie que le mouvement a connu la réussite : «Malheureusement, ce ne fut pas le cas pour nos camarades des charbonnages. Malgré leur courage, la grève fut brisée grâce aux forces de répression du ministre socialiste J. Moch. Des mineurs furent tués, la grève dura 8 semaines»¹⁵. A cause de la gravité du bilan dans les charbonnages : «la reconquête brutale des carreaux et des corons par la troupe – qui utilise automitrailleuses et

⁸ Archives Départementales de Meurthe-et-Moselle (ADMM) W 950 319, «Courrier de la sous-préfecture de Briey à la préfecture de Nancy», 7 décembre 1947.

⁹ ADMM W 950 341, «Lettre du préfet de Meurthe-et-Moselle à M. le Ministre de l'Intérieur», 26 novembre 1947. Néanmoins, pour relativiser son propos, il précise : «Toutefois, l'influence communiste demeure importante. Même si la crise actuelle doit en définitive se traduire par un recul communiste dont les méthodes ont, en plus d'un point, suscité de violentes réactions, il serait trompeur de croire à un recul permanent», in ADMM W 950 341, *op. cit.*

¹⁰ JEANDIN Jacques, *op. cit.*, p.105.

¹¹ ROTH François, *Encyclopédie illustrée de la Lorraine, tome 4.2 L'époque contemporaine. Le vingtième siècle 1914-1994*, Metz-Nancy, Editions Serpenoise-Presses Universitaires de Nancy, 1994, p. 153.

¹² BALDUCCI Albert, *op. cit.*, p. 23.

¹³ *Ibidem.*

¹⁴ ROTH François, *op. cit.*, p. 153.

¹⁵ BALDUCCI Albert, *op. cit.*, p. 23.

tanks – est acquise le 2 novembre, faisant deux morts dans la Loire et dans le Gard»¹⁶, Jean-Pierre Rioux estime même que «derrière ses mineurs meurtris, la classe ouvrière a pris congé de la République»¹⁷.

Les relations entre la CGT des mineurs de fer et les autres syndicats dans les années 1950.

La politique de la «main tendue»¹⁸

Une politique de «main tendue» vers les autres syndicats est pratiquée au début de la mise en place de la nouvelle fédération CGT des mineurs de fer. De nombreux articles du *Sous-Sol Lorrain* – le bimensuel syndical des mineurs de fer créé en 1950 – appellent à l'union syndicale avec la CFTC et FO. La CGT semble même mettre l'idéologie au second plan par rapport à la nécessité de lutter au profit des mineurs. Au-delà de l'aspect politique d'une telle démarche – qui fait passer les syndicalistes CGT pour des gens presque désintéressés par les luttes partisans – cette façon de procéder montre que le syndicat n'est pas encore hégémonique dans la mesure où il a besoin des autres centrales syndicales pour avoir des appuis (des appoints ?) dans son combat contre le patronat minier. Le second numéro du *Sous-Sol Lorrain* comporte deux articles qui vont dans le sens de l'unité syndicale. Albert Balducci écrit «A toi, camarade FO»¹⁹ pour réclamer l'union dans l'action syndicale et Paul Roef s'adresse aux adhérents du syndicalisme chrétien avec un «Appel aux ouvriers mineurs CFTC»²⁰ dans lequel il prône également l'unité des travailleurs face au patronat minier. Ils sont réalisés alors que la CGT des mineurs de fer vient d'être constituée. Surtout, ils attestent des préoccupations des dirigeants à un moment où le syndicalisme français se reconstruit. D'une part, la CFTC veut s'organiser afin de devenir un syndicat aux effectifs plus importants qu'avant la Seconde Guerre mondiale²¹. D'autre part, la scission de 1948 a entraîné la création de sections FO concurrentes. Pascal Saverna a évoqué cette division syndicale : «A la mine de Moutiers [(Meurthe-et-Moselle)] où je travaillais, elle avait pratiquement séparé en deux les travailleurs»²². Elle préoccupait beaucoup les dirigeants de la CGT alors en pleine réorganisation. Elle a entraîné la mise en place d'une stratégie pour attirer les sections « scissionnistes »²³ ou, tout du moins, empêcher leur création : «Comme la direction nationale, la Fédération régionale CGT et les organisations de puits, tout en appelant à l'unité d'action, estiment indispensable de relever les agissements anti-unitaires et de les faire connaître à l'ensemble des mineurs. Il s'agit de ce contrôle permanent des masses que la CGT considère comme une condition essentielle de la réalisation ou du maintien de l'union»²⁴.

Apparemment, cette stratégie d'union semble réussir. A Moutiers, elle aboutit même à la réintégration de la section syndicale FO dans la CGT. Toutefois, l'union syndicale peut aussi être réalisée sur la base d'accords intersyndicaux. En mars 1951, une réunion intersyndicale régionale aboutit même à la constitution d'un «Comité d'unité d'action régionale»²⁵ où sont présents des représentants de tous les syndicats des mineurs de fer : la CGT, FO, la CFTC et

¹⁶ RIOUX Jean-Pierre, *op. cit.*, p. 212.

¹⁷ RIOUX Jean-Pierre, *op. cit.*, p. 213.

¹⁸ L'expression rappelle la dénomination de la tactique électorale du PCF lors des élections législatives de 1936. On la retrouve dans certains articles du *Sous-Sol Lorrain* des années 1950.

¹⁹ *Le Sous-Sol Lorrain*, n° 2, octobre 1950, p. 1.

²⁰ *Le Sous-Sol Lorrain*, n° 2, octobre 1950, p. 3.

²¹ ADAM Gérard, *LA CFTC 1940-1958, histoire politique et idéologie*, Paris, Armand Colin, 1964, p. 157.

²² SAVERNA Pascal, «La fraternité de combat», in CGT, *25^{ème} anniversaire de la fédération régionale des mineurs de fer et de sel de Lorraine CGT*, *op. cit.*, p. 56.

²³ Ce terme, utilisé par les cégétistes, désigne les sections syndicales qui ont choisi de rejoindre la CGT FO après la scission.

²⁴ JEANDIN Jacques, *op. cit.*, p. 125.

²⁵ *Le Sous-Sol Lorrain*, n° 7, mars 1951, p. 1.

ceux que les cégétistes appellent les « inorganisés », c'est-à-dire les syndiqués qui n'appartiennent pas à une centrale syndicale nationale. En décembre de la même année, les revendications salariales entraînent aussi la constitution d'un front syndical uni pour des augmentations et l'application de l'article 12 du Statut du mineur de 1946. Les syndicats représentant les employés se joignent au mouvement. La fédération régionale CGT, soucieuse de son identité ouvrière et de sa composition en terme d'effectifs, précise tout de même que : « sous la pression des ouvriers, les dirigeants FO, CFTC et CGC se sont ralliés à la proposition de la CGT »²⁶. Le thème de l'union syndicale derrière la CGT est donc fondamental pour caractériser l'idéologie de la fédération régionale à ses débuts. Le document n°1 montre cette thématique de l'unité : les cinq doigts de la main se referment sur le patronat. Ses représentants, avec des chapeaux haut de forme et des vestes queue de pie, apparaissent ainsi sous les traits désormais classiques du patronat tel que le caricaturent les militants de la gauche communiste.



Document n°1 : L'unité syndicale avec la CGT²⁷.

La dénonciation de l'attitude des autres syndicats

L'unité syndicale du tout début des années 1950 ne dure pas. Dès 1952, les représentants de la CGT des mineurs de fer se plaignent du manque d'union dans l'action avec les autres syndicats. Néanmoins, sur le plan idéologique, ils continuent de se présenter en partisans de la lutte unitaire : « Comme la direction nationale, la Fédération régionale CGT et les organisations de puits, tout en appelant à l'unité d'action, estiment indispensable de relever les agissements anti-unitaires et de les faire connaître à l'ensemble des mineurs »²⁸. Les dirigeants de la CGT estiment qu'ils disposent de toute la légitimité pour mener des actions unitaires. D'autant plus que, selon eux, les autres centrales syndicales copient la CGT quand elles ne luttent pas à ses côtés : « puisque FO et CFTC reprennent nos revendications que nous défendons depuis des années »²⁹. Les membres de CGT décrédibilisent aussi les luttes des autres syndicats en insistant sur leur manque de représentativité : « Quel est le travailleur qui peut prendre au sérieux de telles déclarations [(la grève générale)] et croire qu'il est possible de faire capituler le patronat sans l'union et l'appui de 80 % des mineurs de fer CGT »³⁰. La

²⁶ *Le Sous-Sol Lorrain*, n° 13, septembre 1951, p. 1.

²⁷ *Le Sous-Sol Lorrain*, n° 16, décembre 1951, p. 3.

²⁸ JEANDIN Jacques, *op. cit.*, p. 125.

²⁹ *Le Sous-Sol Lorrain*, n° 27, octobre 1952, p. 1.

³⁰ *Ibidem*.

critique des autres organisations syndicales va jusqu'au dénigrement ; cela apparaît notamment dans la façon de qualifier leurs actions. Serge Bonnet a analysé le vocabulaire utilisé pour dévaloriser les syndicats concurrents : «Si FO manœuvre, la CFDT bavarde et gesticule»³¹. Les rapports de la CGT avec FO attestent de son «attitude intolérante à l'égard des syndicats minoritaires»³². La centrale syndicale issue de la scission de 1947 est accusée de faire le jeu du patronat et/ou du gouvernement, comme lors du mouvement lancé par la CGT en 1953 : «Cette grève nationale a été trahie par les dirigeants FO»³³. Surtout, on reproche aux autres syndicats leurs relations ou leur absence de relations avec la CGT : «Il faut dire que ces quelques réalisations unitaires à la base se font en infraction avec les consignes données par les fédérations régionales FO et CFTC qui, suivant en cela leurs dirigeants nationaux, ont rejeté l'action syndicale commune. FO se refuse même à toute prise de contact»³⁴. Pourtant, la CGT estime être la mieux placée pour lancer des actions unitaires comme le confirme ses appels aux autres centrales syndicales : «Les lettres de la fédération CGT aux directions régionales FO et CFTC se succèdent en vue d'élaborer des plates-formes revendicatives communes ou des actions unitaires, si limitées soient elles»³⁵. Cette revendication, sur le thème de l'union syndicale seul moyen de défendre efficacement les ouvriers, paye : aux élections de délégués mineurs du 18 avril 1952, les candidats de la CGT obtiennent 82,83 % des suffrages (11 % de voix en plus par rapport à 1949), contre 11,16 % pour les listes communes FO-CFTC³⁶. Dans les années 1950, la position hégémonique de la CGT dans les mines de fer entraîne une prise de distance vis-à-vis des autres syndicats. La CGT réussit également à attirer à elle les déçus des autres syndicats. Elle apparaît même comme le seul syndicat représentatif dont l'action est efficace pour les mineurs. Ils en sont tellement convaincus, que le vote pour les autres syndicats ne concurrence pas vraiment la CGT. Ce dernier ne semble pas constituer une alternative crédible pour les travailleurs des mines : «Une grande partie des ouvriers qui cessent de voter pour la CGT ne reportent pas leurs voix sur d'autres listes syndicales et se réfugient dans l'abstention»³⁷. Les démarches en faveur de l'unité syndicale se font plus rares au milieu des années 1950 alors que la CGT des mineurs de fer est puissante et que la situation économique des mines de fer est relativement stable. A partir de 1958, l'arrivée au pouvoir du général De Gaulle renforce l'opposition idéologique au gouvernement. Les luttes menées par la CGT prennent une dimension plus politique. La politisation des actions de la CGT s'affirme dans le contexte de la guerre d'Algérie. De nombreux jeunes ouvriers font alors leur service militaire dans les trois départements algériens en participant aux opérations militaires.

L'union syndicale face aux difficultés de la corporation³⁸

Les grèves du début des années 1960 : l'unité syndicale *de facto*

Au début des années 1960, l'union intersyndicale repose ainsi sur des revendications politiques, même en Lorraine sidérurgique et minière. Cependant, dès 1961, la grève à la mine

³¹ BONNET Serge, *Sociologie politique et religieuse de la Lorraine*, Paris, Presses de la fondation nationale des sciences politiques, 1972, p. 399. Voir également, PIGENET Michel, «Le poids des mots ou la scission et les débuts de la Confédération FO vus par la CGT», in DREYFUS Michel, GAUTRON Gérard, ROBERT Jean-Louis (dir.), *La naissance de Force Ouvrière. Autour de Robert Bothereau*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, coll. «histoire», 2003, pp. 171-187.

³² ROTH François, *op. cit.*, p. 153.

³³ BALDUCCI Albert, *op. cit.*, p. 27.

³⁴ JEANDIN Jacques, *op. cit.*, p. 125.

³⁵ *Ibidem*.

³⁶ JEANDIN Jacques, *op. cit.*, p. 126.

³⁷ BONNET Serge, *Sociologie politique et religieuse de la Lorraine, op. cit.*, p. 366.

³⁸ Sur ce terme, voir RAGGI Pascal, *Les mineurs de fer au travail (1945-1975). Les évolutions du travail ouvrier dans les mines de fer de Lorraine*, Thèse d'histoire contemporaine, Nancy, 2006, pp. 393-396.

d'Aubrives de Villerupt (Meurthe-et-Moselle) préfigure l'unité intersyndicale qui se renforce avec les premiers projets de licenciements d'ouvriers et de fermetures de sites : «Le 17 octobre 1961, à l'appel des syndicats CGT et CFTC, les 75 mineurs d'Aubrives occupent le fond de la mine»³⁹. Peu après, d'autres problèmes économiques et sociaux dans les mines de fer, postérieurs à la fin de la guerre d'Algérie, entraînent des actions unitaires sur la base de revendications liées principalement à la préservation de l'emploi. En 1963, la grève de Trieux (Meurthe-et-Moselle) constitue une rupture dans l'histoire des mineurs de fer non seulement parce qu'elle marque le début d'une période de difficultés économiques et sociales pour eux, mais aussi car elle entraîne la mise en place d'actions revendicatives intersyndicales.

Du 14 octobre au 31 décembre 1963, les mineurs grévistes de la mine de Sancy à Trieux occupent le fond pour s'opposer à 258 licenciements. Ils inscrivent leur action dans une perspective de défense de l'ensemble de la profession. Au bout de 79 jours de conflit social, ils obtiennent leur reclassement dans d'autres exploitations et la possibilité de suivre une formation professionnelle accélérée (FPA) afin de pouvoir travailler dans la sidérurgie par exemple. Un formidable élan de solidarité qui a été au-delà du monde de la mine leur a permis de tenir le coup. Le journaliste communiste Jacques Jeandin, auteur de l'ouvrage de référence sur ce moment-clé de l'histoire des mineurs de fer de Lorraine l'explique : «A Hayange, le 18 décembre, se réunissent les organisations syndicales CGT et CFTC des mineurs de fer de la sidérurgie, des cheminots, des charbonnages de Lorraine. Elles dénoncent l'intransigeance du patronat et du gouvernement dans le conflit de Trieux, soutiennent les propositions des mineurs, décident d'une "grande journée régionale de collecte dans chaque entreprise et localité, le 24 décembre, veille de Noël" et fixent deux manifestations publiques, à Longwy et Hayange, le samedi 28 décembre»⁴⁰.

Les ouvriers de Trieux préfigurent l'attitude des travailleurs du secteur industriel régional qui s'opposent avec force, à partir du milieu des années 1970, à des restructurations qui mettent en péril la stabilité de leur vie professionnelle et familiale. Comme l'écrit Gérard Noiriel, «cette remise en cause de l'enracinement, qui commence par les mines dans les années soixante, est à l'origine des grandes grèves des mineurs avec occupation du fond (la première se déroule à Decazeville fin 1961) qui symbolisent la lutte de tout un pays pour sa survie et qui connaissent leur apothéose en 1963 avec la grande "marche sur Paris"»⁴¹. Cité par Serge Bonnet, le quotidien régional *L'Est Républicain* titre «Trieux, un second Decazeville»⁴².

L'action syndicale unitaire dans les années 1960

Face à des situations sociales de plus en plus difficiles, la CGT inscrit son action dans la perspective d'une unité syndicale avec les organisations avec lesquelles elle était et demeure en concurrence. Sur le terrain, les ententes entre la CFDT et la CGT anticipent ainsi l'accord du 10 janvier 1966 entre les deux centrales syndicales qui prévoit, quant à lui, des journées nationales d'action. Mais, dans les mines de fer, les difficultés économiques et sociales rencontrées par les ouvriers depuis le début de la décennie ont déjà entraîné la multiplication d'actions syndicales régionales unitaires.

En 1967, dans un contexte de revendication pour la préservation des emplois miniers, la CGT lance une grève appuyée par les autres syndicats : «c'est la position unanime de toutes les organisations syndicales : CGT, CFDT, FO, CFTC, CGC»⁴³. Comme en 1963, les cadres et

³⁹ JEANDIN Jacques, *op. cit.*, p. 141.

⁴⁰ JEANDIN Jacques, *op. cit.*, p. 241.

⁴¹ NOIRIEL Gérard, *Les ouvriers dans la société française XIX^e-XX^e siècle*, Paris, Seuil, 1986, p. 215.

⁴² BONNET Serge, *L'Homme du fer. Mineurs et ouvriers sidérurgistes lorrains, tome III, 1960-1973*, Nancy-Metz, Presses Universitaires de Nancy-Editions Serpenoise, 1984, p. 111.

⁴³ *Le Sous-Sol Lorrain*, avril 1967, n° 324, p. 1.

les employés, menacés de licenciement au même titre que les ouvriers rejoignent le mouvement. L'action de la fédération régionale des mineurs de fer s'inscrit dès lors et pour les luttes à venir dans une perspective unitaire. Toutefois, comme le précise Jean Markun : «Nous n'étions pas forcément d'accord avec les autres syndicats, mais on a continué de travailler en intersyndicale quand l'intérêt de tous le commandait. On a réussi des grèves unitaires. En 1963 [(comme en 1967)], la CGC aussi était dans le coup»⁴⁴. Ainsi, la déclaration syndicale commune de 1967 rapproche la CGT des autres syndicats représentés dans les mines de fer. La CFTC, la CFDT, FO et même la CGC – majoritaire chez les employés techniciens et agents de maîtrise (ETAM) – signent un accord avec la CGT. Celui-ci se réalise face à l'Etat et aux patrons dans le contexte d'une dégradation des conditions d'exercice et d'existence du métier de mineur.



Document n° 2 : En 1967, la CGT et la CFDT dénoncent les ordonnances gouvernementales sur la Sécurité sociale⁴⁵

De 1950 à 1967, l'action syndicale unitaire de la CGT des mineurs de fer de Lorraine s'est donc développée. A partir des années 1960, les luttes menées par ce syndicat majoritaire, le plus souvent avec les autres organisations syndicales, montrent ainsi que l'unité syndicale a réellement existé dans les mines de fer. Toutefois, l'une des caractéristiques majeures de la fédération CGT des mineurs de fer est d'avoir toujours échoué dans ses tentatives de rapprochement interprofessionnel. Même si certaines actions syndicales comme les grèves ont pu être décidées et surtout effectuées de concert au niveau régional, il n'a pas existé d'ensemble syndical CGT regroupant à la fois les mineurs des HBL, les «gueules jaunes» et les sidérurgistes de Lorraine. En effet, malgré la volonté de certains dirigeants syndicaux qui ont œuvré pour réaliser l'unité d'action syndicale, au sein de la CGT elle demeure assez rare : les autres syndicats de branche avaient des revendications parfois trop différentes de celles des mineurs. De surcroît, quand elle a entrepris des actions trop marquées par l'idéologie –

⁴⁴ Témoignage de Jean Markun, in «Combats et défis», *Mineurs de Lorraine. L'histoire du fer et du charbon*, in *Le Républicain Lorrain*, hors-série 4^e partie, Metz, 2004, p. 17.

⁴⁵ *Le Sous-Sol Lorrain*, n° 337, novembre 1967, p. 1.

comme en 1947 –, elle n'a pas été beaucoup suivie. Au contraire, lorsqu'elle a été à l'origine de grèves unitaires, elle a pu tirer profit de sa position dominante. Cependant, l'action de la fédération CGT a participé à la constitution d'une identité particulière à la profession⁴⁶. Cette singularité distingue la CGT des « gueules jaunes » des autres fédérations. Cette particularité s'est ainsi exprimée par l'existence d'un décalage avec la chronologie de l'histoire des accords nationaux d'unité syndicale. Face à l'urgence de la défense de l'emploi minier au début des années 1960 en Lorraine, la CGT des mineurs de fer a anticipé l'accord national CFDT-CGT de 1966 et, pour les mêmes raisons, les principales actions unitaires ont été menées en 1967... Avant le grand mouvement social de 1968.

⁴⁶ Le rôle du syndicalisme CGT dans l'affirmation identitaire d'une profession ouvrière se retrouve aussi chez les dockers. Voir PIGENET Michel, «Les dockers ; retour sur la construction d'une identité collective en France, XIX^e-XX^e siècles», *Genèses*, n° 42, mars 2001, pp. 5-25.